

# N°18

Le bulletin municipal - Février 2024



## Le petit MONDE

Saint-Yrieix-Sous-Aixe

LE GRAND FOCUS

Plan Climat-Air-Energie Territorial





# Place de la rose

## La Fontaine à terre ! Un avenir incertain ?

La fontaine de la place de la rose, au-delà de son côté esthétique, c'est aussi un pan de l'histoire de notre commune et plus particulièrement du bourg.

Depuis son installation en 1989, elle est l'une des « figures » emblématiques de SYSA. Malheureusement, après avoir été renversée une première fois, la fontaine a subi de lourds dommages dernièrement (voir édito).

Nous sommes en attente de l'expertise par les assurances mais un premier diagnostic informel réalisé par une entreprise venue constater les dégâts tend à nous faire craindre qu'elle ne serait pas réparable ! Il est donc encore trop tôt pour savoir ce qu'il adviendra de l'aménagement central de la place mais nous aurons bien sûr l'occasion de vous tenir au courant de la suite.

*Lionel Forestier*



# Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

En couverture, vous reconnaîtrez la place du Bourg de Saint-Yrieix-sous-Aixe. C'est la reproduction d'une toile de Maurice UTRILLO peinte en 1926 et offerte à une habitante de La Roche, grande amie de Suzanne VALADON, la mère de l'artiste. Beaucoup d'habitants se souviennent encore du chêne majestueux qui trônait au centre du bourg et dont ils faisaient le tour en courant au moment de la récréation. Cet arbre magnifique a dû être abattu et a été remplacé par la superbe fontaine médiévale en granit.

Aujourd'hui, elle est à terre, brisée, après un choc avec un camion.

Est-elle réparable ?

Malgré ce malheureux accident, 2023 a été une année constructive pour la commune.

\* achèvement des travaux de l'église grâce, en partie, au soutien des différents partenaires institutionnels (Département, État, Région). Sans eux, rien n'eut été possible.

\* changement d'une partie des menuiseries endommagées de la mairie.

\* rénovation complète des toitures des bâtiments communaux (grange et appentis du bourg, cuisine de la salle des fêtes, local des associations) et reprise partielle des toits de la Mairie, de l'église et de l'ancien presbytère.

Cette opération a été, en partie, financée par l'assurance intempéries après l'orage de grêle de juin 2022.

\* option d'achat d'un terrain au Mas Judaud contenant un étang de presque 1ha. L'objectif principal de cette acquisition est de disposer d'une réserve incendie à proximité de plusieurs villages.

\* remplacement en 2024 (au lieu de 2023) de la chaudière « fioul » par une « granulés bois ». En effet nous avons dû trouver un accord avec les Bâtiments de France permettant de respecter les exigences environnementales qui nous sont opposables.

Cette année plusieurs dossiers sont en cours :

\* aménagement de la traversée du village d'Erin (plateformes de ralentissement, passage clouté, vitesse à 30 km/h) afin que les enfants puissent rejoindre l'abribus en toute sécurité.

Après effacement des réseaux, déjà programmé à La Garenne (en 2027) et Ratterrie (en 2028), la même sécurisation sera entreprise.

C'est le Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne qui gèrera les travaux d'effacement des réseaux en commençant par les Betouilles dès 2025.

\* travaux de voirie à La Graulière, et en fonction du budget, sur la route du Bos Lagarde. Je connais l'état de nos routes communales et je sais, comme mes prédécesseurs, que leur entretien est un « puits sans fond ». Aussitôt refaites, aussitôt défaites ! Elles ne sont plus adaptées à la circulation et aux véhicules d'aujourd'hui. Chacun d'entre nous peut contribuer à les préserver en évitant de « mordre » sur les bas-côtés. Cela éviterait la dégradation accélérée des chaussées.

Je reste à votre entière disposition pour aborder tous les sujets de la vie communale car un simple édito ne peut refléter la réalité précise de ce que nous faisons, engageons et projetons.

Bien cordialement

Gérard KAUWACHE



## Sommaire

4 - 5 »

LA VIE MUNICIPALE

6 - 7 »

LE GRAND FOCUS

(PCAET-ZAEnR)

8 »

LES TRAVAUX & CHANTIERS

9 »

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

10 - 11 »

LA VIE ASSOCIATIVE

12 - 13 »

LES INFOS GÉNÉRALES

14 - 15 »

LES ÉVÈNEMENTS

16 »

DÉTENTE CULTURE



# La vie municipale



## État civil 2023



### Mariages



#### RATTERIE :

Christophe, Rémy, François DÉCOMBE et Christophe RIBIERRE, le 28 Mai

Dorothee, Françoise NOILHAC et Franck, Rémi MARTINAUD, le 19 Novembre

#### LA ROCHE :

Colette FLEURAT et Raphaël, Cyrille ROCHER, le 22 Juin

#### LA GRAULIERE :

Anne, Claire, Roseline JULIEN et Marwane BERRISSOUL, le 9 septembre

#### LES BETOULLES :

Sophie THARAUD et Thierry ROUVELIN, le 18 novembre

### Rappel



Tout fléchage personnel effectué dans le cadre d'une manifestation publique ou privée implique l'enlèvement des indications au plus vite une fois l'événement passé.



### Naissances

#### RATTERIE :

Juliette, Pauline, Clémence RATINAUD née à Limoges le 3 Mai

Charly CARREY né à Limoges le 21 Juillet



### Décès

#### ERIN :

Camille, Pierrette CARRAUD, le 10 Février

#### LA ROCHE :

Jean Baptiste Nicolas NORRE, le 29 Mars

## Rénovation Panneaux d'affichage et Abribus

Les vitres des abribus ainsi que celles des panneaux d'affichage ont été remplacées. Les informations sont donc à nouveau parfaitement lisibles. Par ailleurs l'abribus du bourg, géré par la région Nouvelle Aquitaine doit lui aussi bénéficier d'une réfection complète.

Lionel Forestier



Abribus de Bosredon



## Santé

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est installé sous le préau de la salle des fêtes.



Une formation à son fonctionnement aura lieu en Avril. Si vous êtes intéressé, veuillez-vous inscrire en mairie.

# Les subventions

## Activités extra-scolaires

Les enfants et les jeunes âgés de 0 à 17 ans peuvent bénéficier d'une subvention d'un montant de 20€ pour les activités extra-scolaires pour l'année scolaire 2023-2024.

La demande est à effectuer auprès du secrétariat de Mairie, sur présentation de la licence ou d'un document attestant de l'inscription à une activité sportive ou culturelle, et d'un relevé d'identité bancaire du responsable légal.



## Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants auprès des particuliers se déroulera début 2024 selon le planning suivant :

\* Lundi 18 Mars : Le Bourg, Les Betouilles, Le Mas Marvent, Lageas.

\* Lundi 25 Mars : Le Reclos, Ratterie, La Garenne.

\* Mardi 02 Avril : La Roche, Le Moulin Barlet, Le Gué de La Roche, Bosredon, Terres Rouges.

\* Lundi 08 Avril : Erin, La Graulière

Si vous souhaitez profiter de ce service, veuillez-vous **inscrire obligatoirement** au préalable **avant le 15 Mars** soit directement en mairie, soit par mail ou par téléphone (05 55 03 81 86).

## Les actions

# Les Inscriptions

Pour pouvoir voter aux prochaines élections du 9 Juin 2024, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Ceci peut être réalisé jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

Pour cela vous devez remplir deux conditions :

1- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- être de nationalité française
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille de celui-ci.

À noter que les jeunes ayant effectué les démarches de recensement à l'âge de 16 ans sont automatiquement inscrits à leur majorité.

- jouir de ses droits civils et politiques.

2- Avoir une attache avec la commune au titre soit de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Isabelle Gabaud

## Elections européennes

# Je m'inscris, je vote !



La date limite pour l'inscription est fixée au vendredi 3 mai via le formulaire papier (*date de réception en mairie*). Fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible sur internet ou en mairie.

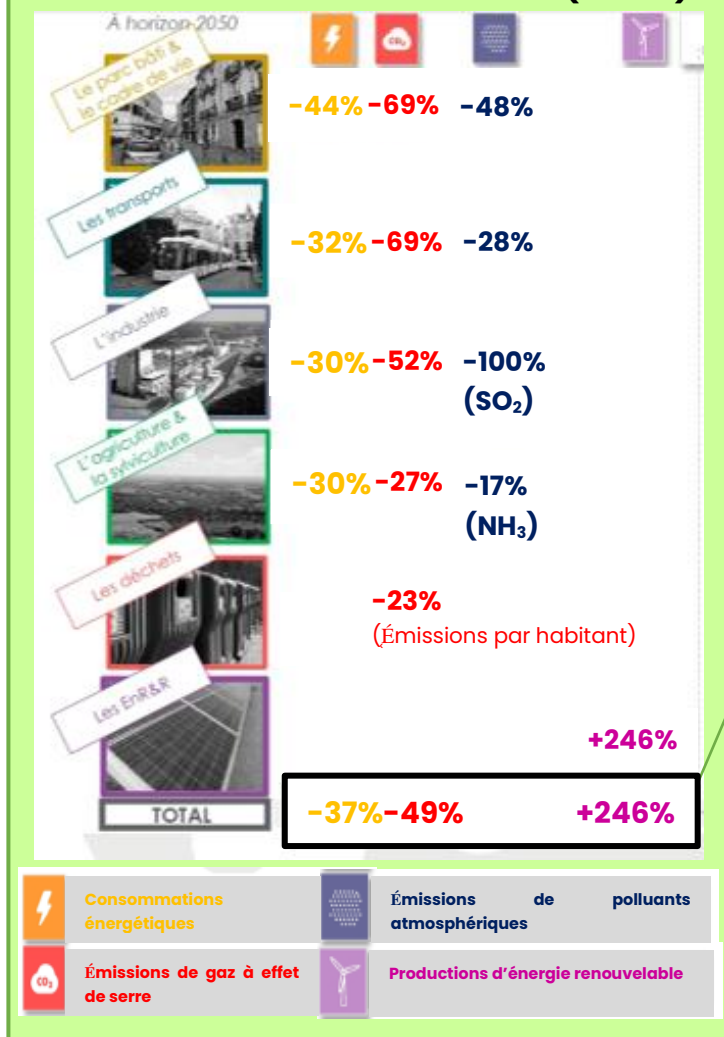


# Le Grand Focus



## PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

### Le futur désiré du territoire (2050)



LE PCAET est un outil obligatoire de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble des problématiques « air, énergie, climat » sur leur territoire pour lutter contre le changement climatique. Localement il est porté par la communauté de communes du Val de Vienne avec l'implication de chaque collectivité municipale.

- ✓ **Réduction des consommations d'énergie**  
**-37% d'ici 2050\*\* grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique**
  - ✓ **Réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et séquestration du carbone**  
**Une participation à la lutte contre le réchauffement climatique par une réduction des émissions de GES et par une augmentation des capacités de stockage du carbone, soit -49% d'émissions GES d'ici 2050\*\***
  - ✓ **Augmentation de la production d'énergie renouvelable**  
**Une production équivalente à la moitié de ses consommations à l'horizon 2050, en tenant compte de la réduction des consommations d'énergie, soit +246% d'ici 2050\*\***
- \*objectifs nationaux en vigueur au démarrage de l'étude PCAET - \*\* par rapport à l'état initial de 2015

### Sur quoi doit-on agir prioritairement ?

LE PCAET vise à définir un programme d'actions afin entre autres

- \* d'améliorer l'efficacité énergétique notamment en matière de logement
- \* d'augmenter la production d'énergie renouvelable
- \* de favoriser la biodiversité
- \* de limiter les émissions de gaz à effet de serre dont ceux issus des transports





Le PCAET est un **document référence** :

✓ 8 axes d'intervention :



✓ 91 actions à mener à court, moyen et long termes.

✓ Une **gouvernance spécifique**, ouverte sur la société civile.

✓ Des critères de suivi et d'évaluation des actions.

✓ Un document adaptable :  **voté le 22/09/2022, le PCAET sera révisé tous les 6 ans, avec une évaluation à mi-parcours (3 ans).**

## Exemples d'action sur la commune

Réduction de la durée de l'éclairage public,

Plantation d'arbres le long de chemins communaux

Changement du chauffage de la mairie, gain énergétique



Retrouvez les informations complètes sur le site : <https://valdevienne.fr/engagement-pcaet/>



Sources d'informations propriétés de la CCVV

## ZAEnR : Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables



La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023, est un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production. L'objectif est de faire passer à 42,5% la part des énergies renouvelables au niveau européen d'ici 2030 (En 2021, elles représentent seulement 19,3% en France).

Les communes ont l'initiative de proposer des zones présentant un potentiel intéressant. Après étude et délibération du conseil municipal, les zones seront définies sur notre territoire. Afin de mener à bien ce projet qui peut potentiellement avoir des impacts importants pour la commune, il a été demandé auprès du préfet un délai de réflexion supplémentaire.

Plus d'informations disponibles en mairie.



# Les travaux & Les Chantiers



## Entretien des bas-côtés :

Comme chaque hiver, les cantonniers ont nettoyé les bas-côtés des routes communales et des chemins communaux, effectué la taille des arbres et arbustes et réalisé l'entretien des stations d'épuration.



## *Changement des menuiseries de la mairie*

L'ensemble des fenêtres ainsi que la porte fenêtre de la façade sud de la mairie (face à la place) a été remplacé à l'identique. Les anciennes ayant mal vieilli, elles présentaient des gros problèmes d'étanchéité. Les nouvelles menuiseries bois comportent un double vitrage de sécurité à isolation thermique et phonique.

## Un point sur les ressources humaines des services techniques :



M. Patrick Angleraud, résident de la Com-Com du Val du Vienne est en formation professionnelle "Travaux d'Aménagement des Paysages" au centre des Vaseix. Il doit faire des stages de terrain en vue de l'obtention d'un Brevet Professionnel Agricole (BPA).

La mairie l'accueille, avec plaisir, pendant plusieurs semaines en alternance avec les cours. Il contribue au quotidien à toutes les activités des cantonniers.

La mairie se réjouit que Patrick Thomas, employé communal, reprenne son activité à temps plein. Dans cette étape décisive son collègue Paul Bula-Lafont assure un accompagnement nécessaire.



# La transition écologique



## Distribution de Composteurs

C'est encore possible !

Une distribution gratuite par le COVED de composteurs bois issus du réemploi aura lieu le samedi 6 avril à St Yrieix-sous-Aixe. Il n'y aura pas d'autres distributions de ces composteurs sur la commune.

Pour rappel le SYDED organise des formations sur le compostage et le jardinage au naturel d'1h30 et remet gratuitement à l'issue de cette formation un composteur plastique et un bio-seau. La prochaine date est fixée au samedi 9 Novembre 2024 au Pôle Jeunesse à Aix-sur-Vienne. Les usagers intéressés peuvent d'ores et déjà contacter le SYDED pour s'inscrire au 05 55 12 62 32. Il est également possible de commander des composteurs plastiques à prix réduits auprès du SYDED au fil de l'eau. Vous retrouverez les modalités sur le site du SYDED <https://www.syded87.org/fr/commander-un-composteur>

La CC Val de Vienne organise ensuite en fonction du nombre de commandes des sessions de distribution / formation au centre technique intercommunal à Aix-sur-Vienne.



## Restez civiques !!

Il est malheureusement à nouveau nécessaire de rappeler qu'en Haute Vienne les feux de déchets pour les particuliers sont interdits même s'ils sont effectués dans un réceptacle en extérieur.

Cela concerne bien sûr tous types de déchets y compris des déchets verts.

Des exceptions existent pour les agriculteurs et pour des opérations ponctuelles d'écobuage sous conditions et seulement à certaines périodes de l'année.

Pour rappel certains déchets verts (à l'exception des troncs et souches d'arbres et des branchages de conifères en dehors de l'opération « sapin malin » et des arbres) peuvent être déposés à la plateforme du Mas Judaud selon les conditions définies.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Lionel Forestier



# La vie associative



## Association Paniers libres

Paniers Libres est une association à but non lucratif, de vente de produits en circuit court, composée d'une douzaine de bénévoles. Nous pensons que Paniers Libres peut être une alternative aux supermarchés pour une reconnaissance et une rémunération plus juste des agriculteurs et artisans, plus humain en connaissant le producteur qui vit à deux pas de chez soi, plus écologique en évitant aux produits de faire le tour du monde, et surtout bien meilleur au goût ! Que ce soit pour faire toutes ses courses (légumes, viande, fromage, pain, huile, bière,...) ou juste pour LE produit dont vous êtes accro, le mieux est d'essayer pour se faire sa propre idée. Nous proposons également des produits pour les occasions particulières : sapins et volailles de Noël, chocolat de Pâques.

*Sabine Marie*

panierslibres



Il vous suffit de commander en ligne (paiement en ligne ou par chèque) puis de venir récupérer votre commande les mercredis soir dans la cuisine de la salle des fêtes. Pas de panier imposé, pas d'abonnement : vous êtes libres de choisir ce que vous voulez, quand vous voulez.

Nous recherchons des bénévoles, nous serions heureux d'accueillir de nouvelles personnes (chacun aide quand il veut sur la mission de son choix, librement...).

Lien pour commander (du mercredi au dimanche) :

<https://coopcircuits.fr/paniers-libres/shop>

Contact pour renseignements :

[panierslibres@gmail.com](mailto:panierslibres@gmail.com) Sabine 06 63 47 32 31



## Association de Chasse Communale Agréée

Bonjour à tous, l'ACCA vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024

L'année 2023 a été rythmée par plusieurs manifestations : chevreuil à la broche, loto.. Grâce à la contribution de tous ( bénévoles et participants) nous allons pouvoir poursuivre l'année 2024 dans de bonnes conditions, en vous proposant des moments de convivialité et de partage.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'ACCA et nous sommes ouverts à toutes nouvelles venues dans notre association

*Quentin Jourdan*



# Association Les Arédiens se bougent

L'association sportive, Les Arédiens se bougent, est heureuse de vous présenter ses vœux pour la nouvelle année.

À ce jour, l'association propose des cours de Pilates une fois par semaine, le mercredi à partir de 19h30 dans la salle des fêtes du bourg. Florence, notre animatrice diplômée, assure les cours. L'association a obtenu un label qualité en lien avec cette activité EPGV.

Parallèlement, l'association met en place des animations dites de « prolongement ». Ainsi, vous pouvez pratiquer le tango le jeudi soir ou vous aérer lors des randonnées organisées ponctuellement sur la commune.



Les personnes qui le souhaitent peuvent encore se présenter pour adhérer, sur place ou en contactant la présidente de l'association, Mme Laure GABRIELE au 06 66 13 67 02. Deux séances d'essai sont offertes.

Laure Gabrielle

## Association Le comité des Fêtes

L'année 2023 était synonyme de renaissance pour le Comité des fêtes.

La nouvelle équipe a été ravie de partager avec vous plusieurs manifestations au cours de l'année écoulée dont l'incontournable **Fête de la Rose**, événement phare et véritable marqueur de SYSA. La dernière édition, avec la présence de son parrain Allain Bougrain-Dubourg, a été marquée par le retour d'un public nombreux. Cela nous donne énormément d'énergie pour préparer la prochaine édition programmée **le Dimanche 2 juin 2024**.

La nuit des étoiles, le vide grenier et le Noël ont été autant d'occasions de créer de l'animation et de la vie dans la commune.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations et particulièrement les bénévoles pour leur volonté, leur dynamisme, leur bonne humeur et surtout pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

L'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 9 février 2024 et vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre pour participer à la mise en oeuvre des manifestations !

Retrouvez les  
manifestations de fin 2023  
en photo en page 14 et 15

Pour tout renseignement :

[comfetes.saintyrieixsousaixe@gmail.com](mailto:comfetes.saintyrieixsousaixe@gmail.com) ou  
06 81 34 89 53

Stéphanie Barrier

# Les infos Générales



## Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappelle combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (article L. 215-14 du code de l'environnement). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.



Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en oeuvre sur la Ligoure ou la Bricance par exemple.

Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent

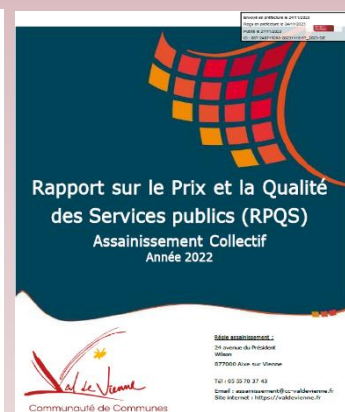
entre eux...Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.

Pour en savoir plus : [www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)



Conformément aux obligations d'information la Communauté de Communes du Val de Vienne met à disposition pour consultation 2 documents. Il s'agit des rapports pour l'année 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (SPAC) et non collectif (SPANC).



Ces rapports sont consultables soit sur demande en mairie ou au siège de la CC du Val de Vienne soit sur son site internet : [www.valdevienne.fr](http://www.valdevienne.fr).

Lionel Forestier



Les inscriptions pour le Service National Universel (SNU) 2024 sont ouvertes depuis le 06 novembre 2023. Ce dispositif à destination des jeunes de 15 à 17 ans s'articule autour d'un séjour de cohésion (d'une durée de 12 jours), d'une phase d'engagement (mission d'intérêt général) et à moyen terme, pour ceux qui le souhaitent d'un engagement volontaire (réserves civiques, Service civique, etc).

233 jeunes haut-viennois ont réalisé leur séjour de cohésion en 2023.

En 2024, 4 séjours de cohésion seront organisés :

- Du 19/02 au 03/03
- Du 15/04 au 27/04
- Du 17/06 au 28/06
- Du 03/07 au 15/07







# « Conseil Départemental » Haute Vienne Soutien aux plus de 60 ans

Le Département met actuellement en œuvre une réforme organisationnelle visant à développer et renforcer l'offre de soutien et d'accompagnement dans le cadre de sa politique gérontologique. Désormais, **les personnes âgées de 60 ans et plus pourront, comme tous les autres publics, s'adresser aux travailleurs sociaux du Département intervenant en polyvalence de secteur, afin de bénéficier du soutien et de l'accompagnement nécessaires dans leur démarche.**

De plus les référents « autonomie » seront désormais des référents « Allocation personnalisée d'autonomie/Prestation de compensation du handicap (APA/PCH). Pour plus d'information, n'hésitez pas à solliciter les « maisons du Département » (MDD).



## Rappel Nov habitat 87...

**Nov habitat 87** | Toute notre énergie pour améliorer votre logement

avec **France Rénov'**  
Le service public pour mieux rénover son habitat

**CEE** Les certificats d'économies d'énergie  
Régime de la Sécurité Énergétique et Anticlimat

**MAIRIE Nouvelle-Aquitaine**



Un projet de rénovation énergétique ?  
Une question sur les techniques d'isolation ?  
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42 | Nos conseillers sont à votre écoute  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr) 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

 Permanences mensuelles sur rdv près de chez vous  
>> + d'infos sur [www.novhabitat87.fr/permanences/](http://www.novhabitat87.fr/permanences/)

**Nov Habitat 87 vous accompagne gratuitement et de manière neutre pour vos projets de rénovation énergétique.**

Nov Habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique pour les particuliers en Haute-Vienne  
**hors Limoges Métropole**

Informations neutres et gratuites :

**adil**<sup>87</sup> 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30  
[www.adil87.org](http://www.adil87.org)

### UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

*Pensez à l'ADIL 87 !*

**adil**<sup>87</sup>  
Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
de la Haute-Vienne

**Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...**

# Retour sur les événements

## Les cérémonies



### Cérémonie du 11 novembre 2023

Samedi 11 novembre 2023 à 11h, le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale a été célébré au monument aux morts.

Le 11 novembre 1918 marque la fin du conflit entre la France et l'Allemagne. Mais au-delà de la commémoration de la paix entre les nations, un hommage est rendu à tous les morts pour la France. Cette année toutes les communes de France rendaient hommage aux 3 soldats, morts lors d'opérations en Irak.

Lionel Forestier

### Vœux 2024

Vendredi 26 Janvier, M. le maire et le conseil municipal, ont présenté leurs vœux. Ce moment traditionnel a été l'occasion de remercier tous ceux (élus, employés, associations, partenaires institutionnels) qui participent à la vitalité de la commune. Après avoir également remercié les habitants de Saint-Yrieix-sous-Aixe, M. le Maire a convié les participants à se retrouver autour d'un verre.

Lionel Forestier



*"L'Espoir en un monde meilleur est de penser qu'un simple rayon de lumière suffit à percer les ténèbres.  
Que 2024 soit une année de paix pour tous et de lumière pour chacun."*



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE



## La nuit des étoiles (14 août)

Soirée animée par un habitant de la commune, Geoffrey ARCHAIMBAULT, que nous remercions vivement pour la qualité de sa prestation et qui a su orienter l'assemblée. C'est l'orage qui a finalement mis fin à ce moment de partage très agréable.

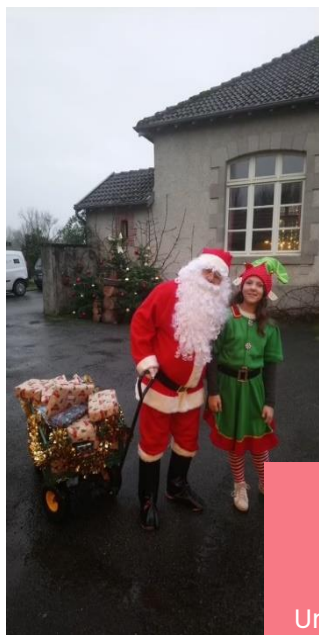
Stéphanie Barrier



# Vide grenier d'automne

Malgré une édition très pluvieuse, la soupe de citrouille, les crêpes et le casse-croûte ont réchauffé les plus courageux qui ont tout de même partagé une partie de la journée avec les bénévoles. Période d'Halloween oblige, quelques petits monstres étaient au rendez-vous et ont participé au concours de la plus monstrueuse citrouille !

Stéphanie Barrier



# Noël de la commune

Une journée de partage intergénérationnelle remplie de joie. Différentes animations étaient proposées. Les petits comme les grands ont pu s'amuser avec les jeux de la Ludothèque « La Roulotte » et réaliser des créations de Noël en attendant le passage du Père Noël. Les aînés étaient conviés à partager ce moment, récupérer aussi le colis de la Municipalité et profiter du goûter offert à tous par le Comité des fêtes et l'Auberge Le Garage. La soirée s'est terminée autour du traditionnel vin chaud proposé par la Mairie. Tout au long de la journée il était possible de rencontrer des artisans, commerçants, associations de la commune regroupés dans le marché de Noël.

Stéphanie Barrier







## *Détente - culture*

**Le Haïku est une forme de poésie japonaise.**

**Il exprime un moment, une émotion fugace**

**Il se compose d'un tercet : Trois pieds, Sept pieds, Trois pieds**

\*\*\*\*\*

Chaude après-midi  
À l'ombre d'un châtaignier  
Repu, le veau rêve



Rosée du matin  
Lambeaux de brume laiteuse  
La vache rumine

Ciel incandescent  
Au sommet de la colline  
Le taureau mugit



\*\*\*\*\*

*Christine Pougnon*

*Nous*   
**contacter**

Mairie de Saint-Yrieix-Sous-Aixe

**05 55 03 81 86**

[mairie.saint-yrieix-sous-aixe@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-yrieix-sous-aixe@wanadoo.fr)

(maire : 06 80 60 58 44, 1<sup>er</sup> adjoint : 06 13 08 05 24)

**À BIENTÔT !**